

HALL B
APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
n° B0406 au 4ème étage

SURFACES		m ²
ENTREE	4.97	m ²
SEJOUR/CUISINE	35.51	m ²
CHAMBRE 1	12.37	m ²
CHAMBRE 2	8.85	m ²
CHAMBRE 3	10.03	m ²
CHAMBRE 4	12.01	m ²
SDB	5.86	m ²
SDE	2.63	m ²
WC	1.32	m ²
DGT	8.34	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	101.89	m²
TERRASSE	40.49	m ²
LOGGIA	4.42	m ²
COURSIVE PRIVATIVE	25.86	m ²
JARDINIÈRE 1	23.22	m ²
JARDINIÈRE 2	9.11	m ²
JARDINIÈRE 3	3.9	m ²
RANGEMENT	1.36	m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	108.36	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	210.25	m²

1/2

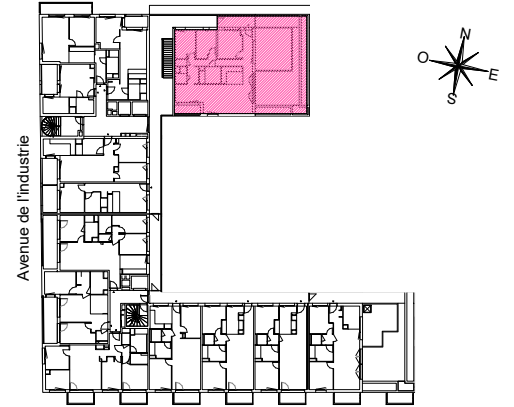
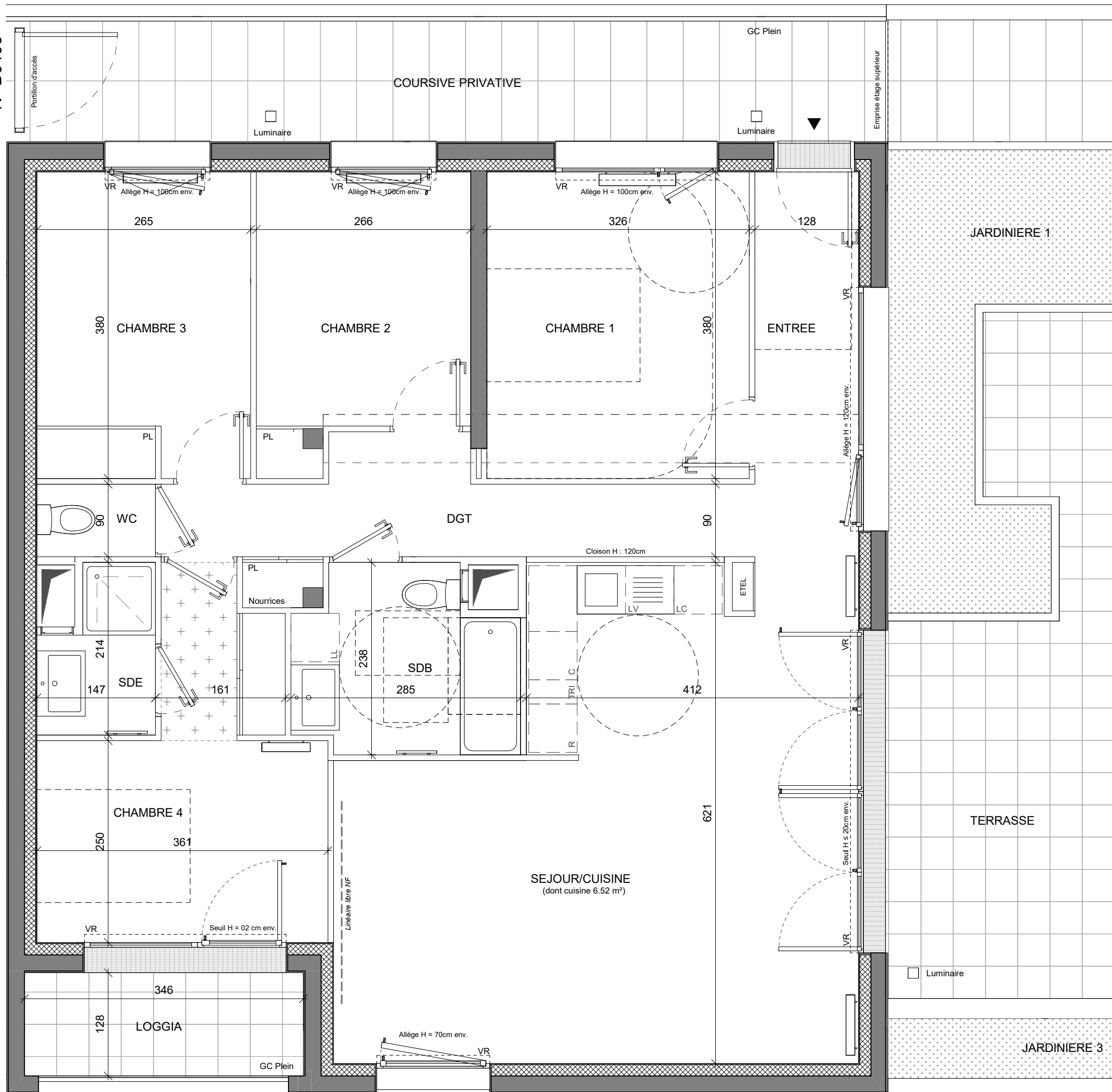
LEGENDE			
AP	allège pleine		sèche-serviette
PV	pare vue		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
----- retombée de poutre			
	fenêtre		fenêtre oscillo-battante
	porte fenêtre		fenêtre fixe

Conformément à la réglementation, ce plan est

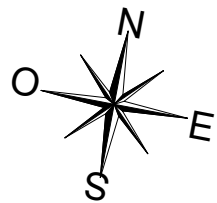
PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice F 17/02/2023
Echelle : 0 50 100 200cm



HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° B0406 au 4ème étage



2/2

LEGENDE			
AP	allège pleine		sèche-serviette
PV	pare vue		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	retombée de poutre		
	fenêtre		fenêtre oscillo-battante
	porte fenêtre		fenêtre fixe

Indice F 17/02/2023

Echelle :

UAPS

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. la végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.